



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050590

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/03/2025 15H56 C:005300 I:39194
V/REF : 1004842
V/Email reçu le Lundi 31/03/2025 a 15H56

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 07456
IMMEUBLE : 28 ARDENNES -7456
28 RUE DES ARDENNES
38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

Vaulx en Velin, le 26 Mai 2025

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N28 ARDENNES - LOGEMENT DE MME SERAKKOU AU RDC - TEL 06 67773601
OU 06 51641787

MOTIF : INTERVENIR POUR VOLET ROULANT ELECTRIQUE FERME, NE REMONTE PAS DEPUIS
UN MOMENT

Donneur d'ordre : Mme L DEGLAINE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 17/04 A 14H30 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME SERAKKOU AU RDC
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LE VOLET ELECTRIQUE
FONCTIONNE

LA LOCATAIRE INFORME NOTRE PERSONNEL QUE LE PROBLEME VIENT QUE PAR
TEMPS CHAUD A L'EXTERIEUR

A CE JOUR AUCUN PROBLEME
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 17/04/25 a 18H00 _ Envo i (CR/AB)

SUITE A UNE EXPOSITION PROLONGEE AU SOLEIL, LE VOLET ROULANT SUBIT UN
PHENOMENE DE DILATION TEMPORAIRE ET CELA CREE DES DIFFICULTES
D'OUVERTURE ET/OU DE FERMETURE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050590

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	Ag.BJ 38/69	2	92,07	92,07
TOTAL H.T.					92,07
T.V.A. a 10,00%					9,20
TOTAL T.T.C.En EURO					101,27

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1004842 du 31/03/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 817 043 du 31/03/2025

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

Lieu d'intervention

MR SERAKKOU Farid

MME SERAKKOU Najat

28 Rue des Ardennes

38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

Téléphone : 06.67.77.36.01 / 06.51.64.17.87

07456-00002-00002-00002 H / Type 3 / RDC

Date entrée: 12/08/2016

Délai

Date limite exécution : 15/04/2025

Observations

TEL 06 67 77 36 01

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	92,08	92,08	9,21	101,29
MS00065 REMISE EN ETAT VR ELECTRIQUE VR électrique bloqué fermé, ne remonte pas depuis un moment.	1,00	61,39	61,39	6,14	67,53
Total H.T.				153,47	
Total TVA				15,35	
Total TTC				168,82	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 31/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **28 Rue des Ardennes 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **31/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1004842